



## « Droits humains 75 » - Événement de haut niveau

**Note technique pour l'envoi de messages vidéo sur les engagements par les États, les organisations de la société civile, les entités des Nations unies, les OIG, les mécanismes régionaux de défense des droits de l'homme, les INDH et autres**

### Présentation des engagements lors de l'événement de haut niveau

Les États sont invités à **présenter leurs engagements en personne** lors des un de deux sessions d'engagement qui se tiendront dans la salle XX du Palais des Nations lors de l'événement de haut niveau, le lundi 11 décembre (11h30-13h00 et 14h00-15h00, HEC). Les présentations en personne sont limitées à **une minute maximum par pays**.

Les États ont également la possibilité d'envoyer un message vidéo préenregistré d'une **durée maximale de trois minutes**. Cet enregistrement vidéo peut compléter la présentation en personne du chef de délégation le 11 décembre ou être enregistré comme une annonce indépendante. Les messages vidéo préenregistrés seront présentés sur le centre de conférence virtuel.

Pour plus d'informations, veuillez vous référer à la [note technique sur les engagements](#). Toutes les questions relatives aux engagements peuvent être adressées au secrétariat de « Droits humains 75 » à l'adresse suivante : [ohchr-pledgeshr75@un.org](mailto:ohchr-pledgeshr75@un.org).

#### a. Soumission des engagements

Les engagements doivent être soumises par écrit via la [plateforme en ligne](#) prévue à cet effet. Le formulaire de soumission est accessible dans les six langues officielles de l'ONU.

#### b. Date limite

D'ici au **15 novembre 2023**, les États sont encouragés à :

- a. Informer le Secrétariat par courrier électronique ([ohchr-pledgeshr75@un.org](mailto:ohchr-pledgeshr75@un.org)) si un engagement en personne sera fait et, le cas échéant, le nom et le titre du présentateur.
- b. Informer le secrétariat de la nature et du thème général couvert par le(s) engagement(s).
- c. Téléchargez la vidéo (3 minutes maximum) qui sera diffusée dans le centre de conférence virtuel et informez le secrétariat du nom et du titre du présentateur du vidéo.

#### c. Directives techniques pour les vidéos préenregistrées à télécharger par les États

Afin d'harmoniser toutes les vidéos reçues, veuillez tenir compte des suggestions techniques suivantes lors de la configuration de l'enregistrement vidéo.



1. La vidéo doit être envoyée sous forme de fichier vidéo de type MP4 et en format 16x9 (1920 x 1080 HD, horizontal). Elle ne doit pas dépasser trois minutes.
2. N'ajoutez pas de graphiques à l'écran, de logos, de tiers inférieurs ou de bandeaux de noms, ni de sous-titres, musique ou un fondu au noir au début ou à la fin.
3. Avant que le sujet ne commence à parler, demandez-lui de regarder l'objectif et de faire une pause de quelques secondes. Faites de même à la fin de l'enregistrement.
4. Filmez le sujet en plan moyen, en le centrant dans le cadre et en lui laissant une petite marge de manœuvre :



5. Si le sujet est une personne qui utilise ses mains pour parler, encadrez-les :



6. Veillez à ce que l'arrière-plan ne soit pas trop similaire aux vêtements du sujet (par exemple, blanc derrière une chemise blanche, bleu derrière une robe bleue) ou trop distrayant. Évitez les vêtements présentant des motifs petits ou serrés, des lignes fines ou des taches, car ils risquent de perturber l'image.
7. Assurez-vous que le sujet est bien éclairé. Si possible, essayez de filmer pendant la journée avec d'autres sources de lumière.
8. Filmez dans un endroit calme. N'ajoutez pas de musique ou de bruit de fond.
9. La vidéo peut être réalisée dans l'une des six langues officielles de l'ONU.
10. Étiqueter le fichier de la vidéo avec le nom de l'État (en anglais de préférence) et le nom de famille du dignitaire dans la vidéo en utilisant cette convention : NOM DU PAYS\_ NOM DE L'INTERVENANT, par exemple SAMARLAND\_SMITH
11. Veuillez télécharger la vidéo en utilisant ce lien <https://spaces.hightail.com/uplink/worldtelevision>



12. Veuillez écrire à [ohchr-pledgeshr75@un.org](mailto:ohchr-pledgeshr75@un.org) une fois que vous avez téléchargé une vidéo, afin d'informer le secrétariat du nom et du titre exacts du dignitaire (en anglais) dans la vidéo préenregistrée. Ce nom, ce titre et le nom du pays (en anglais) seront ajoutés par le secrétariat en tant que "tiers inférieur" et ne pourront pas être modifiés ultérieurement.

#### **d. Soumission de vidéos pré-enregistrées par les organisations de la société civile**

- La vidéo doit être envoyée sous forme de fichier vidéo de type MP4 et en format 16x9 (1920 x 1080 HD, horizontal). Elle ne doit pas dépasser trois minutes.
- Veuillez-vous considérer ajouter de logos, de tiers inférieurs ou de bandeaux de noms pour identifier l'organisation.
- Au début de l'enregistrement, veuillez-vous assurer que le représentant mentionne l'organisation qui présente l'engagement.
- Veuillez suivre les mêmes lignes directrices techniques que celles mentionnées à la section C ci-dessus (numéros 3 à 9).
- Étiqueter le fichier de la vidéo avec le nom de l'ONG (en anglais de préférence) en utilisant cette convention : ORGANISATION, par exemple, ASSOCIATION POUR LES DROITS DES FEMMES
- Veuillez télécharger la vidéo en utilisant ce lien <https://www.dropbox.com/request/fj046tloXMYxDH1DEoOJ>
- Veuillez-vous assurer que vous avez téléchargé votre vidéo sur le lien ci-dessus, car les engagements téléchargées de manière incorrecte peuvent être perdues.
- Veuillez écrire à [ohchr-pledgeshr75@un.org](mailto:ohchr-pledgeshr75@un.org) une fois que vous avez téléchargé une vidéo, afin d'informer le secrétariat du nom de l'organisation qui soumet la vidéo préenregistrée.

#### **e. Soumission de vidéos pré-enregistrées par les entités des Nations unies, les OIG, les mécanismes régionaux de défense des droits de l'homme, les INDH et autres**

- La vidéo doit être envoyée sous forme de fichier vidéo de type MP4 et en format 16x9 (1920 x 1080 HD, horizontal). Elle ne doit pas dépasser trois minutes.
- N'ajoutez pas de graphiques à l'écran, de logos, de tiers inférieurs ou de bandeaux de noms, ni de sous-titres, musique ou un fondu au noir au début ou à la fin.



- Veuillez suivre les mêmes lignes directrices techniques que celles mentionnées ci-dessus (section C, numéros 3 à 9).
- Étiqueter le fichier de la vidéo avec le nom de l'institution ou de l'entité (en anglais de préférence) en utilisant cette convention : INSTITUTION par exemple, UNWOMEN
- Veuillez télécharger la vidéo en utilisant ce lien <https://spaces.hightail.com/uplink/worldtelevision>
- Veuillez écrire à [ohchr-pledgeshr75@un.org](mailto:ohchr-pledgeshr75@un.org) une fois que vous avez téléchargé une vidéo, afin d'informer le secrétariat du nom exact de l'entité ou de l'institution qui soumet la vidéo, ainsi que du nom et du titre du représentant qui s'exprime dans la vidéo.